

- Permanence administrative ; le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00
  - Horaires de 12h45 à 12h15 à 12h45. Il y aura accès à l'heure de 12h45, tout départ au-delà sera signale par écrit.
  - Sur la grille complète et transmise par mail [soulac@mairie-soulac.fr](mailto:soulac@mairie-soulac.fr) ou déposée à l'A.L.S.H. 6/12 ans rue Victor Hugo.
  - En ligne via le portail famille : <https://espacefamille.aliga.fr>
- Les inscriptions, les réservations peuvent se faire :**
- Il est impératif de réserver au plus tard la veille, le mardi avant 12h00

17,72 €	Tranche 5 : Q.F > à 5010 €
15,40 €	Tranche 4 : Q.F de 1050 € à 1500 €
12,58 €	Tranche 3 : Q.F de 850 € à 1049 €
9,67 €	Tranche 2 : Q.F de 550 € à 849 €
6,79 €	Tranche 1 : Q.F de 0 € à 549 €
	Quotient familial Journée repas



#### Tarifs communes extrêmes

14,08 €	Tranche 5 : Q.F > à 5010 €
11,93 €	Tranche 4 : Q.F de 1050 € à 1500 €
9,71 €	Tranche 3 : Q.F de 850 € à 1049 €
7,49 €	Tranche 2 : Q.F de 550 € à 849 €
5,25 €	Tranche 1 : Q.F de 0 € à 549 €
	Quotient familial Journée

#### Tarif Soulac

Les tarifs (déduction C.A.F et M.S.A appliqués) sont fixés comme suit, en fonction du quotient familial et du lieu de résidence.

ALSH 3/6 ANS « Les Clapots » et A.L.S.H. 6/12 ANS « Phare-Felu
C.C.A.S. Mairie de Soulac
Tarification des mercredis applicable au 1/01/2026



## Programme des vacances d'hiver Les Z'Animaux célèbres de PHARE FELU Lundi 9 au vendredi 20 février inclus



Accueil de loisirs 6/12 ans

28 rue Victor Hugo 33780 Soulac-sur-Mer

C.C.A.S Mairie de Soulac-sur-Mer

# Du lundi 9 au vendredi 13 les Z'ANIMAUX CELEBRES



# Du lundi 16 AU vendredi 20 Les Z'ANIMAUX CELEBRES

